



# Procès-verbal

---

Date:

1<sup>er</sup> juillet 2014

Destinataires:

Participants à la Table ronde, y compris leurs remplaçants, et autres participants conformément à la liste ci-après

Référence / N° de dossier: COO.2180.109.7.129176 / 922/2013/01186

## Procès-verbal de la séance extraordinaire de la Table ronde du 1<sup>er</sup> juillet 2014

<b>Présidence:</b>	Luzius Mader	Délégué aux victimes de mesures de coercition aux fins d'assistance (MCFA) Office fédéral de la justice
<b>Participants avec droit de vote :</b>	Mirjam Aebischer	Integras, Association professionnelle pour l'éducation sociale et la pédagogie spécialisée
	Renate Amstutz	Union des villes suisses
	Olivier Baud	Fondation officielle de la Jeunesse
	Ursula Biondi	Représentante des personnes placées par décision administrative
	Wolfgang Bürgstein	Conférence des évêques suisses
	Daniel Cevey	Victime
	Jean-Louis Claude	Victime
	Margrith Hanselmann	Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS)
	Lisa Hilafu	Représentante des personnes adoptées de force
	Simon Hofstetter	Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS)
	Thomas Huonker	Représentant des personnes placées
	Andreas Jost	Victime
	Peter Kopp	Union suisse des paysans (USP)
	David Oberholzer	CURAVIVA Association des homes et institutions sociales suisses

	Alfred Rytter	Victime
	Claudia Scheidegger	Victime
	René Schüpbach	Victime
	Uschi Waser	Représentante des Yéniches
	Diana Wider	Conférence des cantons en matière de protection des mineurs et des adultes (COPMA)
	Maria-Luisa Zürcher	Association des communes suisses
<b>Participants sans droit de vote :</b>	Elsbeth Aeschlimann	Centre de consultation pour l'aide aux victimes Zurich
	Pierre Avanzino	Représentant des historiens
	Ursula Schneider Schüttel	Groupe parlementaire pour les victimes de MCFA
	Beat Gnädinger	Conférence des directeurs d'archives suisses (CDA)
	Elisabeth Keller	Commission fédérale pour les questions féminines
	Martin Lengwiler	Représentant des historiens
	Loretta Seglias	Représentante des historiens
	Annegret Wigger	Représentante des sciences sociales
<b>Invités:</b>	Reto Brand	Office fédéral de la justice
	Nina Schneider	Office fédéral de la justice
	Simonetta Sommaruga	Cheffe du Département fédéral de justice et police <i>(uniquement pour l'allocution de clôture)</i>
	Iris Widmer	Office fédéral de la justice
	Sara Zimmermann	Archives du canton de Zurich
<b>Procès-verbal:</b>	Rahel Müller	Office fédéral de la justice
<b>Excusés:</b>	Jacqueline Fehr	Groupe parlementaire pour les victimes de MCFA
	Kurt Gradolf	Représentant des stérilisés de force



1 Début de la séance: 09h15

2 **1. Accueil et informations générales**

3 Le délégué ouvre la 7<sup>e</sup> séance de la Table ronde et accueille les participants. Il rappelle que  
4 le but de la séance est d'approuver le rapport final et de traiter en profondeur la question de  
5 l'étude historique. Il détaille l'ordre du jour et souligne que tous les participants sont invités à  
6 participer à la conférence de presse qui se déroulera après la séance à 15h.

7 Il cite les personnes excusées et souhaite la bienvenue à Mme Amstutz, nouvelle représen-  
8 tante de l'Union des villes suisses.

9 M. Schüpbach offre une peinture au délégué en signe de remerciement.

10 **2. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 juin 2014**

11 M. Jost fera une proposition pour compléter la remarque qu'il a formulée lors de la séance  
12 précédente à propos de l'égalité de traitement (retraite des anciens conseillers fédéraux).

13 Mme Aebischer se montre étonnée que le procès-verbal contienne une note qui présente  
14 des propos que les participants à la séance n'ont pas tenus. Le délégué fera procéder à une  
15 vérification.

16 Le délégué propose d'abrèger autant que possible les explications relatives au passage à la  
17 télévision de certains participants à la Table ronde (p. 3, ch. marg. 24 de la version alleman-  
18 de du projet de procès-verbal). Mme Biondi donne son accord, mais souligne qu'il faudra  
19 éviter à l'avenir les conflits de style de celui déclenché par Mme Hilafu.

20 M. Kopp indique que les explications figurant à la p. 4, ch. marg. 16 de la version allemande  
21 du projet de procès-verbal ("ungute Neidkultur") se rapportaient à la remise d'impôt. Il sou-  
22 haite également qu'on adapte le procès-verbal à la p. 4, ch. marg. 28 à 32 de la version al-  
23 lemande du projet, en précisant que la position de l'USP est connue de longue date et que  
24 celle-ci s'est déjà exprimée à plusieurs reprises sur ses motifs.

25 Le délégué fait savoir que le procès-verbal de la 6<sup>e</sup> séance sera remanié en fonction des  
26 remarques et qu'il sera approuvé par voie de circulation. Il en sera de même pour le procès-  
27 verbal de la 7<sup>e</sup> séance.

28 **3. Approbation du rapport**

29 Le délégué note que son équipe a essayé d'intégrer au rapport l'ensemble des adaptations  
30 demandées à l'OFJ depuis l'envoi de la version précédente. Les modifications effectuées  
31 depuis le vendredi précédent y figurent en mode suivi des modifications. Il assure à M. Baud  
32 que l'adaptation qu'il a demandée le jour-même sera également prise en compte.

33 Les participants discutent du rapport final et conviennent des modifications suivantes (ces  
34 modifications se rapportent toutes à la version allemande du projet de rapport).

35 – proposition 3.4: supprimer "altrechtlich";

- 1 – proposition 4.1: la Table ronde cherche une autre formulation; l'ensemble des partici-
- 2 pants sont d'avis que le fait de citer l'opinion minoritaire de l'USP ne doit pas atténuer
- 3 la mesure proposée; on souligne une nouvelle fois les importantes concessions
- 4 consenties par les représentants des personnes concernées et on rappelle qu'au
- 5 cours de discussions précédentes, on a renoncé à approfondir d'autres modèles; la
- 6 Table ronde s'accorde sur la formulation suivante: "La Table ronde propose de pré-
- 7 voir des prestations financières substantielles en faveur des victimes de mesures de
- 8 coercition à des fins d'assistance et de placements extrafamiliaux. Elle propose de
- 9 créer une base légale prévoyant un fonds de solidarité. Seul l'USP souhaite limiter
- 10 les prestations financières aux cas de détresse."; une formulation identique sera
- 11 adoptée pour la proposition 4.2;
- 12 – on renonce aux guillemets pour toutes les notions introduites dans le rapport;
- 13 – p. 12, 3<sup>e</sup> paragraphe: on ajoute après la 1<sup>e</sup> phrase: "Des personnes ont aussi été in-
- 14 ternées dans des institutions psychiatriques fermées.";
- 15 – p. 23, ch. 3.3.5: M. Cevey explique que les prestations issues du fonds spécial du
- 16 canton de Vaud porteront sur des montants inférieurs à ce qui a été annoncé dans
- 17 les médias; le montant total restera le même, mais il y a toujours plus de personnes
- 18 concernées qui prétendent à des prestations; le délégué rappelle que les autorités du
- 19 canton de Vaud ont annoncé que le montant total serait augmenté au besoin;
- 20 – p. 27: CURAVIVA et Integras ne souhaitent pas qu'on cite les montants qu'elles met-
- 21 tent à disposition;
- 22 – p. 28: on ajoute l'Université de Bâle (six universités en tout);
- 23 – p. 52: "Rechtsprechung" est remplacé par "Rechtswissenschaft" (droit);
- 24 – p. 55: on ajoute une phrase: "On pourra s'appuyer pour cela sur certaines structures
- 25 existantes qui effectuent un travail comparable.";
- 26 – on effectue différentes petites corrections sans conséquences matérielles.

#### 27 **4. Communiqué de presse**

28 M. Galli informe les participants qu'un communiqué de presse qui se réfère pour l'essentiel  
29 au bilan et aux perspectives du rapport a été préparé. Il redit qu'il y aura une conférence de  
30 presse à l'issue de la séance. Il donne la possibilité aux participants de lire le communiqué  
31 de presse pendant la pause café.

#### 32 **5. Etude scientifique**

33 Mme Seglias et M. Lengwiler fournissent des informations sur les recommandations établies  
34 à propos de l'étude des mesures de coercition à des fins d'assistance et des placements  
35 extrafamiliaux. En guise d'introduction, M. Lengwiler évoque le livre "Fürsorge und Zwang:  
36 Fremdplatzierungen von Kindern und Jugendlichen in der Schweiz 1850-1980" distribué en  
37 cadeau à tous les participants à la Table ronde.

38 Le délégué remercie les deux représentants des historiens pour leurs explications et propose  
39 de joindre leur présentation en annexe au procès-verbal.

40 Les participants discutent en profondeur de la conception de l'étude. Ils sont nettement en  
41 faveur de la participation aux travaux des personnes concernées, c'est-à-dire des personnes  
42 qui ont vécu les faits, responsables de l'époque y compris. A cet égard, on souligne égale-  
43 ment qu'une grande partie des recherches ne sera possible que si les personnes concer-

1 nées qui sont encore en vie y consentent. On propose que l'écho des médias soit également  
2 pris en compte dans un programme de recherche. La situation en matière d'adoption forcée  
3 donne à penser qu'il faudra également inclure les sources orales (transmission orale, té-  
4 moins de l'époque). Il faudra s'intéresser au discours des centres de formation pour les tra-  
5 vailleurs sociaux de l'époque et à la légitimité scientifique qu'on donnait aux mesures prises.  
6 Il s'agira de jeter des ponts entre le passé et le présent. Toute l'étude tournera autour de  
7 personnes et de représentations sociales; il faudra replacer les faits dans leur contexte. Il  
8 conviendra de convier des éthiciens à l'étude. On examinera pourquoi le sujet a mis si long-  
9 temps à s'imposer dans la discussion publique. Il faudra savoir aussi comment la question a  
10 été traitée en Suisse romande et pourquoi les critiques exprimées à l'époque n'ont pas été  
11 prises en compte. Il s'agit non seulement de retracer des trajectoires individuelles, mais aus-  
12 si de faire la lumière sur les tenants et les aboutissants. Il faudra éclairer les facteurs éco-  
13 nomiques qui ont déterminé les mesures de coercition à des fins d'assistance et les place-  
14 ments extrafamiliaux. Les chercheurs ne pourront livrer que le résultat brut de leurs travaux.  
15 Il appartiendra aux responsables d'aujourd'hui d'en tirer des conclusions.

16 Le délégué précise que cette discussion constitue un pas important dans la mise en œuvre  
17 des mesures proposées. Mme Seglias et M. Lengwiler remercient les participants pour leurs  
18 contributions. Ils invitent les personnes intéressées à participer activement aux futurs tra-  
19 vaux.

## 20 **6. Aide immédiate: état des lieux**

21 Le délégué fait un état des lieux positif de l'aide immédiate. Jusqu'à la veille de la séance, il  
22 a reçu 268 demandes. Celles-ci arrivent au rythme prévu. La 2<sup>e</sup> réunion du comité se dérou-  
23 lera le 18 juillet 2014. Il se peut qu'il prenne des décisions concernant les premières deman-  
24 des. Les premiers versements interviendront au plus tard début septembre. Mme Scheideg-  
25 ger ajoute qu'elle dispose d'une liste par cantons des demandes déposées, qu'elle met à la  
26 disposition des personnes intéressées. M. Bürgstein suggère qu'elle la fasse parvenir aux  
27 participants par la voie électronique. M. Huonker demande qu'on ne tienne pas compte des  
28 prestations déjà obtenues par les gens du voyage, nombre d'entre eux se trouvant dans une  
29 situation financière précaire. Le délégué répond que la solution choisie consiste à déduire les  
30 montants déjà perçus par les gens du voyage de l'aide immédiate, car les ressources du  
31 fonds sont limitées, mais qu'il relancera le sujet au sein du comité.

## 32 **7. Suite des travaux**

33 Le délégué note qu'il faudra séparer les propositions qui nécessitent une base légale de cel-  
34 les qui n'en nécessitent pas. On est entrés dans la phase de mise en œuvre, qui bénéficiera  
35 d'un suivi de la Table ronde. Il propose de parler de la composition future de la Table ronde  
36 lors de la prochaine séance. Il faudra d'une part trouver un remplaçant à Mme Scheidegger  
37 et d'autre part déterminer s'il serait opportun d'inclure à la Table ronde des représentants  
38 des milieux psychiatriques et pharmaceutiques.

## 39 **8. Divers**

40 Le délégué annonce que le rapport en français et en allemand sera distribué lors de la  
41 conférence de presse.

42 Il remercie Mme Hanselmann pour son accueil au sein de la Maison des cantons et les inter-  
43 prètes pour leur travail remarquable. Il remercie également les participants à la Table ronde  
44 et son équipe pour le travail fourni.

1 **9. Allocution de clôture de la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga**

2 La conseillère fédérale Simonetta Sommaruga confie aux participants que la remise du rap-  
3 port constitue pour elle un moment spécial, qui l'émeut au plus haut point. Elle raconte  
4 qu'elle reçoit encore de nombreuses lettres depuis la cérémonie de commémoration. Nom-  
5 bre d'entre elles l'ont marquée. Les atteintes à la dignité humaine laissent, dit-elle, toujours  
6 sans voix. Elle souligne que la Table ronde a fait plus que répondre à ses attentes; elle les a  
7 dépassées. Elle dit avoir constaté que le rapport est épais et détaillé et avoir hâte de se  
8 plonger dans sa lecture, à la suite de quoi elle fera part à la Table ronde de ses intentions.  
9 Elle promet de faire tout ce qui est en son pouvoir pour que les travaux de la Table ronde  
10 aient des conséquences politiques. Elle remercie de tout cœur l'ensemble des participants,  
11 en se réjouissant de la collaboration future.

12

13 Fin de la séance: 12h40